



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des rapatriés

Question écrite n° 74530

Texte de la question

M. Lionnel Luca appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité concernant la situation des harkis et des mesures prises en leur faveur. Leur situation reste préoccupante, tant d'un point de vue moral que social et économique. Environ 70 % des harkis ont aujourd'hui un revenu au maximum égal au minimum vieillesse, le taux de chômage de leurs enfants atteint 30 % alors que le Gouvernement avait promis une amélioration de leur situation. Il lui demande si elle envisage de créer une rente viagère au titre de la « reconnaissance pour service rendu à la patrie » attribuée à tous les harkis sans exception, ni conditions de ressources et d'âge, comme le réclament les associations.

Données clés

Auteur : [M. Lionnel Luca](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (6^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74530

Rubrique : Rapatriés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 mars 2002, page 1630